

Les enjeux liés à l'implantation d'éoliennes dans
l'habitat floristique protégé de la Dune-du-Nord aux
Îles-de-la-Madeleine



Gouvernement du Québec
Le ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Le député de Viau

6214-014-001

Québec, le 28 mars 2017

Monsieur Pierre Baril, président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

L'habitat floristique de la Dune-du-Nord, situé aux Îles-de-la-Madeleine, a été créé en 2005 pour la protection du corème de Conrad, une espèce floristique désignée menacée au Québec en 2001. Dans le cadre d'un appel d'offres lancé par Hydro-Québec, la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souhaite implanter un parc éolien de 6 MW dans une partie de cet habitat.

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 19 de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (chapitre E-12.01), je donne mandat au BAPE de tenir une consultation afin que le public puisse s'exprimer sur les enjeux concernant l'habitat floristique de la Dune-du-Nord et les espèces floristiques désignées ou susceptibles d'être désignées qui y sont présentes, à partir de la documentation disponible à ce jour sur le projet.

Le mandat du Bureau débutera le 3 mai 2017 et le rapport devra m'être déposé au plus tard le 3 juillet 2017.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DAVID HEURTEL

p.j.

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@mddelcc.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503

